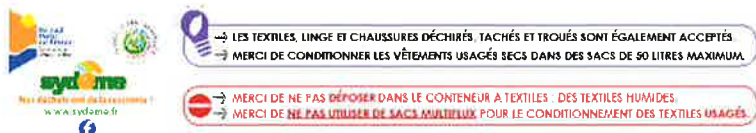


## Prochaines manifestations

- 02 décembre : marché de Noël de l'APES
- 03 décembre : fête de la Ste Barbe / Sapeurs-Pompiers
- 05 décembre à 17H au foyer associatif : spectacle de Noël gratuit pour les enfants / bibliothèque municipale de Spicheren
- 9-10 décembre : exposition avicole à la salle polyvalente
- 14 décembre : fête de Noël proposée par Le Bon Accueil
- 16 décembre : fête de Noël du personnel communal et des élus
- 17 décembre : fête de Noël de l'USS
- 20 décembre, en après-midi, à l'église St Laurent : concert de Noël proposé par l'Office du Tourisme en lien avec le Conservatoire de musique et de danse de la CAFPF.
- 27 janvier 2018 : carnaval de l'USS
- 08 février 2018 : carnaval du bon Accueil
- 11 février 2018 : bourse aux jouets de l'APES
- 18 mars 2018 : loto des arboriculteurs et des aviculteurs
- 02 avril 2018 : arts et nature /CPN
- 14 avril 2018 : concert de printemps de l'Harmonie Municipale

### Redotations en sacs multifix :

1<sup>er</sup> février et 4 septembre 2018 au village, de 8H30 à 19H30 à la salle polyvalente  
 19 février et 10 septembre 2018 à La B.O. de 9H à 12H au local des boulistes



### Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Adresse : 1/A, rue de l'abbé Collowald  
 Tel : 03 87 85 97 23  
 Mardi de 16H à 18H, mercredi de 11H à 12H, jeudi de 16H à 18H, vendredi de 18H à 19H, samedi de 14H à 16H, à l'exclusion du 1<sup>er</sup> samedi du mois réservé à l'heure du conte pour les tout-petits.

### Dates à retenir :

Cérémonie des Vœux du Maire le vendredi 5 janvier 2018 à la salle polyvalente.  
 Fête des Seniors le dimanche 22 avril 2018.



**Dates des prochaines battues :**  
 16 et 28 décembre 2017.

### Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Jean-Charles Giovanelli, Jacqueline Bousch, Christiane Hamann, Claude Klein, Claudine Klein, Stéphane Knoll, Laurence Malparty, Huguette Malick, Marcelle Riedemann, Christine Weiter, Marie-Andrée Welsch  
 Traduction : Isabelle Giovanelli

Imprimé par nos soins novembre 2017

**Mairie de Spicheren**  
 61, place de la Charente  
 57350 Spicheren  
**Tél : 03 87 85 31 01**

### Le mot du Maire

Chères Spicheroises, chers Spicherois,

En mai dernier, les Françaises et Français ont choisi un nouveau Président de la République. Dans la foulée, et sous l'emprise d'une certaine euphorie du « renouveau », ils (elles) ont voté un nouveau gouvernement composé d'une majorité de novices plein(e)s de bonnes résolutions.

Les annonces ne se sont pas fait attendre :

- loi de moralisation du gouvernement et du monde politique
- loi « Travail »
- augmentation de la C.S.G pour les retraités
- suppression de la taxe d'habitation pour environ 80 % des contribuables
- **restrictions budgétaires pour les collectivités locales.**

Dans le même esprit, le Département, lui aussi, nous a annoncé des réductions substantielles des subventions à l'investissement.

Il va donc falloir gérer nos finances avec encore plus de rigueur, revoir nos projets, les adapter à cette nouvelle situation sans toutefois vouloir les remettre en question.

*C'est donc en tenant compte de ces conditions restrictives que nous allons aborder l'année budgétaire 2018 : (en jargon d'automobiliste) « nous allons régler notre vitesse de croisière afin d'assurer un fonctionnement optimal tant en consommation qu'en rendement. »*



Votre Maire  
 Jean-Charles Giovanelli

### Les PACS désormais en mairie !

L'enregistrement des PACS (pactes civils de solidarité) est transféré à l'officier d'état civil de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Il s'effectuait auparavant au tribunal d'instance du lieu de résidence des personnes concernées. C'est une des mesures de la **loi de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle, publiée au journal officiel du 19/11/2016.**

Notons que les personnes intéressées par ce contrat peuvent s'adresser soit au notaire, soit à la mairie de leur lieu de résidence.

### Recensement



Un recensement obligatoire de la population de notre commune aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. A cet effet, des agents recenseurs mandatés par la mairie et munis d'une carte de présentation se rendront à votre domicile.

### SPICHEREN EN CHIFFRES :

**11 496**

C'est le nombre de kilos de textile récoltés en 2016 sur les 3 bornes de Tri d'Union de la commune. Les 3 bornes se situent Place de la Charente, Rue du Roussillon et à la déchèterie, rue d'Alsting.



## Travaux

A la fin de l'été et en début d'automne, de nouveaux agrès sont venus compléter les deux terrains de jeux existants, place de la Charente et rue du Roussillon. Par ailleurs, courant octobre une nouvelle aire de jeux a été implantée sur l'espace boisé devant le stade. Un arrêté municipal a été pris afin de règlementer l'utilisation de ces aires.



Cet automne, le monument aux morts a fait l'objet d'un nettoyage ainsi que d'une remise en peinture grâce aux bons soins de M. Gaby Klein. Durant l'été, ce sont plusieurs croix ou calvaires situés dans la commune que Gaby a rénovés (la croix Gangloff, le calvaire sur le mur de l'église, le monument au fond du cimetière, le calvaire route départementale D32, le calvaire rue d'Alsting devant la maison Meyer). La commune lui adresse tous ses remerciements pour ce travail.



L'ancien mur de la place des boulistes, à La Brême d'Or, présentant des risques d'effondrement, une nouvelle enceinte a été construite.



Le désamiantage et la démolition de la salle St Laurent, annoncés depuis plusieurs mois déjà, ont été réalisés fin octobre et début novembre. Un grand espace a pu être ainsi libéré pour l'implantation des pavillons de la Résidence Seniors.



Enfin, les riverains et promeneurs ont pu remarquer les travaux de terrassement entrepris depuis plusieurs semaines, dans le prolongement de la rue des Cerises. Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> tranche de la piste cyclable reliant Alsting à Tenteling en passant par Spicheren. La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France est le donneur d'ordre et le financeur de ces travaux. A noter que cette voie reprend le tracé du chemin rural cadastré.



## Ecole biculturelle

L'école biculturelle accueille 199 élèves en cette année scolaire 2017/2018. L'organisation pédagogique est la suivante :

**Directeur : M. Philippe Monfort**

Educatrice allemande : Mme Heike Castagna

Enseignante allemande : Mme Claudia Kawandt

**Effectif en maternelle : 76 élèves**

**Petite section :** Mme Stéphanie Clozen - 26 élèves

**Moyenne section :** Mme Patricia Domitar - 27 élèves

**Grande section :** Mme Carine Grun - 23 élèves

**Effectif en élémentaire : 123 élèves**

**CP :** Mme Valérie Giuliani - 28 élèves

**CE1 :** Mme Elisabeth Heckel - 23 élèves

**CE2 :** Mme Cindy Bier / Mme Laura Soldatic - 27 élèves

**CE2 / CM1 :** M. Stéphane Mallick - 23 élèves

**CM1 / CM2 :** Mme Laure Hoffmann - 22 élèves

**ATSEM :** Mme Véréne Chochoy

**ATSEM :** Mme Martine Rosenkranz

**ATSEM :** Mme Maryline Lauer



## Activités extra-scolaires

Depuis la rentrée 2017, les horaires de l'école biculturelle ont changé en raison du retour aux semaines à 4 jours de classe. Ils s'établissent désormais de la manière suivante :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H à 11H30 et de 13H30 à 16H ; pas classe le mercredi, ni le samedi. Les activités périscolaires qui avaient lieu depuis 2 ans le vendredi après-midi sont supprimées de fait. Par contre, la commune a fait le choix de mettre en place des activités extrascolaires tous les mercredis matins de 8H à 12H.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie au **03 87 85 31 01**.

## Changements au service jeunesse

Après le départ de Mme Anne Meyer, **Mme Amanda Stutz** a intégré, en septembre dernier, le service jeunesse où elle intervient auprès des enfants à la cantine ainsi que le mercredi-matin lors des activités extrascolaires.

**Mme Sylvie Marquis** vient également en renfort à la cantine depuis le 6 novembre dernier.



## Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes qui compte actuellement 12 membres arrive au terme de son mandat de 2 ans. Une campagne électorale puis un vote auront lieu en décembre prochain à l'école biculturelle afin de désigner le 2<sup>e</sup> Conseil Municipal des Jeunes de cette mandature.

## Civisme

A l'approche de l'hiver, rappelons qu'en cas de neige ou d'intempérie, chacun est tenu de débayer son trottoir et les abords de son logement.